

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article14355>

# Assange prépare sa défense pour éviter l'extradition

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : mercredi 12 janvier 2011

---

Spyworld Actu

---

### **Le fondateur australien de WikiLeaks affirme qu'il pourrait être directement transféré par la Suède aux États-Unis.**

C'est sous un crachin froid, à quelques dizaines de mètres des murailles de la prison de haute sécurité de Belmarsh, dans l'est de Londres, que Julian Assange a dit mardi quelques mots bien anodins aux centaines de journalistes venus du monde entier pour couvrir son procès. Il risque l'extradition vers la Suède, où il est recherché dans le cadre d'une double affaire de viol et de violence sexuelle. Le fondateur australien de WikiLeaks venait de passer tout juste dix minutes au tribunal londonien de Belmarsh, habituellement réservé aux procès antiterroristes, lors d'une audience technique devant un juge, destinée à préparer les deux derniers jours de son procès, les 7 et 8 février prochains. Les actes qui lui sont reprochés par la justice suédoise sont sérieux, mais cela n'a pas empêché l'Australien de 39 ans de paraître souriant et détendu lors de l'audience et devant les micros des médias.

Lors d'[une interview publiée lundi par la Tribune de Genève](#), Julian Assange expliquait pourtant que la publication récente par WikiLeaks de milliers de dépêches diplomatiques américaines avait mis son organisation en péril. « Nous perdons plus de 500.000 euros par semaine depuis le début de la diffusion des câbles diplomatiques, a-t-il avoué au journal suisse. Pour continuer nos activités, il va falloir d'une manière ou d'une autre récupérer cet argent. »

#### **Finir à Guantanamo**

Se pliant au principe de transparence que défend [WikiLeaks](#), Julian Assange a demandé mardi à ses avocats de rendre public le résumé des arguments qu'ils ont soumis au juge ainsi qu'à l'avocate anglaise représentant la justice suédoise. « Je dois avouer que je suis surpris, les arguments de la défense d'Assange sont beaucoup plus solides et plus sérieux que ce que l'on pouvait imaginer », constate un avocat londonien spécialisé dans les affaires d'extradition. Comme prévu, les avocats utilisent aussi une défense classique pour tenter d'invalider le mandat d'arrêt européen d'Assange : ils argumentent que son extradition vers la Suède serait contraire aux droits de l'homme car elle l'exposerait « à une extradition ou un transfert direct vers les États-Unis, où il y aurait un risque qu'il soit détenu à Guantanamo », d'après le document publié par les avocats.

Mais la vraie surprise vient des solides arguments avancés par ses défenseurs pour contester la légalité de la demande d'extradition : la justice suédoise souhaite simplement « interroger » Julian Assange dans le cadre de l'enquête sur la double affaire de viol. « Or, un mandat d'arrêt européen ne peut être déposé que pour inculper quelqu'un dans le cadre d'une affaire criminelle. S'il n'est pas inculqué, mais simplement appelé à témoigner, le mandat est illégal et Assange ne pourrait être extradé », affirme un avocat londonien.

Après avoir passé une dizaine de jours dans une prison du sud de Londres, Assange a été remis en liberté surveillée le mois dernier. Il doit porter un bracelet électronique en permanence et n'a pas le droit de sortir du manoir de l'ami qui l'héberge dans le Suffolk, sauf pour se rendre chaque après-midi au poste de police du village voisin, afin d'y signer une feuille de présence.

*Post-scriptum :*

<http://www.lefigaro.fr/internationa...>